

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

RECUIZ MAI 2014

**Commune
de
LIVET ET GAVET**



SEANCE DU 18 AVRIL 2014

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents.....14
Nombre de votants.....15

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
10 avril 2014

L'an deux mil quatorze et le dix-huit avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Le Maire.

Présents : Messieurs Gilbert DUPONT, Guy BOUDINET, Jean-Marc KUNG, Robin LIBERA, Alain BLETON, Jean-Charles DIAFERIA, Jean-Luc BLANQUAERT, Gérard LAPOUGE ;
Mesdames Sandrine ŒILLET, Jennifer PRAT, Linda GOUIDMI, Christine GANDOLFE, Caroline KEBÄILI, Chrystel GARCIA.

Pouvoir : Chrystelle ROUX donne pouvoir à Jean-Marc KUNG.

ZONE ARTISANALE BUDGET PRIMITIF 2014 :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2014 concernant la zone artisanale de la Commune et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE le budget présenté, à savoir :

SECTION EXPLOITATION

Recettes	100 266,17 euros
Dépenses	100 266,17 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes	133 560,42 euros
Dépenses	133 560,42 euros

AUTORISE le Maire et le Premier Adjoint à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G.DUPONT

